



Administration Communale de Modave
Place Georges Hubin, 1 – 4577 Modave

PRIME A L’AFFILIATION AU CENTRE MEDICAL HELIPORTE

La prime est octroyée pour l’affiliation au Centre Médical Hélicopté.

Cette prime a pour objectif de motiver la population à s’affilier à ce service de secours et se fera endéans les 2 mois de la date de paiement et au plus tard le 31 décembre de l’année en cours.

Montant de la prime :

- La prime est fixée à 17 € par ménage

Demandeur :

Adresse :

.....
.....

Téléphone – GSM :

N° compte bancaire pour versement de la prime :

B	E													
---	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Nombres d’annexes preuve(s) de paiement (copie de l’extrait bancaire) :

Fait à Modave, le / /

Le demandeur, (signature)

www.modave.be

 085/41.02.20 - @ finances@modave.be